

# Compte rendu du conseil syndical

## Séance du 11 février 2015

Etaient présents : Sébastien Marsoudet, Delphine Faivre, Dominique Prillard, Maryvonne Ragot, Martine Dallavalle, Xavier Perucchini, Philippe Edme, Blandine Gaudin, Benoît Hugues, Fernand Lopez, Sarah Faivre, Jacqueline Henry-Leloup, Pascal Cart-Lamy

Etaient absents excusés : Laurent Boillot

Etaient absents : Nathalie Moyses

Secrétaire de séance : Martine DALLAVALLE

Présentation par Agnès OUDOT, trésorière, de la situation financière délicate du syndicat. Avec une ligne de trésorerie de 150 000 €, tous budgets confondus le syndicat présente un déficit d'environ 100 000 €.

En effet les déficits sont constatés depuis plusieurs années, dues à un mode de répartition des communes qui ne convient pas.

Proposition de répartir ces déficits sur la participation des communes avec un étalement sur 3 ans.

Proposition du bureau de supprimer le bus méridien car concerne au total que 12 enfants et coûte 8 500 €, proposition acceptée.

Et de revenir sur la gratuité des Temps d'Activités Périscolaires, soit de fixer les tarifs en fonction du quotient familial allant de 50 € par an à 70 € par an, les tarifs seront fixés précisément lors d'une prochaine réunion.

Discussion sur les TAP : encadrant diplômés, coût d'environ 50 000 € par an.

Certaines structures ont fixé le tarif sur l'équivalent des 3 heures de garderie que les familles assumaient le mercredi matin avant la réforme des rythmes scolaires.

### ➤ Compte administratif, budgets, répartition

#### • **Ecole**

##### Compte administratif 2014

Résultat de fonctionnement	48 786.37 €
Résultat d'investissement	-84 821.58 €
Reste à réaliser dépenses	20 400 €
Résultat de clôture investissement	-105 221.58 €
<b>Résultat de clôture 2014 :</b>	<b>-56 435.21 €</b>

##### Budget 2015

Dépenses de fonctionnement : 364 801 €

Recettes de fonctionnement : 364 862 €

Dépenses d'investissement : 142 271.68 €

Recettes d'investissement : 142 276.37 €

Poste informatique, actuellement contrat de maintenance avec location et option de rachat

Travaux d'isolation de la salle de motricité de l'école : 3 000 €

##### Répartition

Participation des communes inscrites au budget : 339 395 € acceptée

Afin d'équilibrer le budget 2015 de l'école, le conseil syndical à l'unanimité des membres présents, décide de modifier le mode de répartition suite au vote du compte administratif 2014 et du budget 2015 de l'école. Soit une dépense supplémentaire de 23 000 € en fonctionnement correspondant à l'équilibre du budget 2015.

Par conséquent le coût d'un élève en primaire est de 711.39 € et le coût d'un élève maternelle est de 1 442.70 €.

Soit au total fonctionnement et investissement par communes du syndicat :

	<b>ECOLE</b>
<b>CHOUZELOT</b>	36 941.99
<b>CESSEY</b>	35 061.48
<b>LOMBARD</b>	18 186.30
<b>LAVANS</b>	40 943.89
<b>PESSANS</b>	14 965.92
<b>QUINGEY</b>	193 296.03
<b>TOTAL</b>	<b>339 395.61</b>

- **Centre de Loisirs**

Compte administratif 2014

Résultat de fonctionnement - 66 839.69 €

Résultat d'investissement 2 075.13 €

**Résultat de clôture 2014 : - 64 764.56 €**

Budget 2015

Dépenses de fonctionnement : 254 839.69 €

Recettes de fonctionnement : 254 840 €

Dépenses d'investissement : 10 979.99 €

Recettes d'investissement : 10 798 €

Répartition

Afin d'équilibrer le budget 2015 du centre de loisirs, le conseil syndical avec 8 voix pour 3 contre 2 abstention, décide de modifier le mode de répartition suite au vote du compte administratif 2014 et du budget 2015 en intégrant 1/3 du déficit antérieur qui est de 66 839 € soit 22 279 € sur 3 ans.

Ce qui ramène les répartitions comme ci-dessous :

	<b>Somme à répartir</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Part commune</b>
<b>CHOUZELOT</b>	158 279.00	11.42%	<b>18 075.46</b>
<b>CESSEY</b>	158 279.00	13.96%	<b>22 095.75</b>
<b>LOMBARD</b>	158 279.00	8.77%	<b>13 881.07</b>
<b>LAVANS</b>	158 279.00	7.77%	<b>12 298.28</b>
<b>PESSANS</b>	158 279.00	3.29%	<b>5 207.38</b>
<b>QUINGEY</b>	158 279.00	54.78%	<b>86 705.24</b>
Total vérif		99.99%	158 263.17

- **Bibliothèque**

Compte administratif 2014

Résultat de fonctionnement 18 602.59 €

Résultat d'investissement - 4 880.61 €

**Résultat de clôture 2014 : 13 721.98 €**

Budget 2015

Dépenses de fonctionnement : 48 663 €

Recettes de fonctionnement : 60 194.98 €

Dépenses d'investissement : 5 880.61 €

Recettes d'investissement : 5 880.61 €

### Répartition

	Somme à répartir	Pourcentage	Part commune
<b>CHOUZELOT</b>	45 473.50	11.42%	<b>5 193.07</b>
<b>CESSEY</b>	45 473.50	13.96%	<b>6 348.10</b>
<b>LOMBARD</b>	45 473.50	8.77%	<b>3 988.03</b>
<b>LAVANS</b>	45 473.50	7.77%	<b>3 533.29</b>
<b>PESSANS</b>	45 473.50	3.29%	<b>1 496.08</b>
<b>QUINGEY</b>	45 473.50	54.78%	<b>24 910.38</b>
<b>Total vérif</b>		<b>99.99%</b>	<b>45 468.95</b>

- **Assainissement**

#### Compte administratif 2014

Résultat de fonctionnement	- 17 253.05 €
Résultat d'investissement	- 42 524.64 €
Reste à réaliser dépenses	3 000 €
Résultat de clôture investissement	- 45 524.64

**Résultat de clôture 2014 : -62 777.69 €**

#### Budget 2015

Dépenses de fonctionnement : 320 664.05€

Recettes de fonctionnement : 320 665 €

Dépenses d'investissement : 187 899.64 €

Recettes d'investissement : 187 900 €

#### Répartition

Afin d'équilibrer le budget 2015 eau, assainissement, le conseil syndical à l'unanimité des membres présents, décide de modifier le mode de répartition suite au vote du compte administratif 2014 et du budget 2015.

Soit l'intégration d'1/3 du besoin pour l'équilibre du budget soit 16 939 €, ce qui ramène le montant des participations des communes à :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
<b>CHOUZELOT</b>	12 696.23	5 799.21	18 495
<b>LAVANS</b>	8 837.79	3 890.06	12 728
<b>QUINGEY</b>	107 046.91	26 619.80	133 667
<b>TOTAL</b>	<b>128 580.93</b>	<b>36 309.08</b>	<b>164 890</b>

- **Eglise, cimetière**

#### Compte administratif 2014

Résultat de fonctionnement	21 309.56 €
Résultat d'investissement	- 287.46 €
Résultat de clôture 2014 :	21 022.10 €

#### Budget 2015

Dépenses de fonctionnement :	7 381 €
Recettes de fonctionnement :	22 022.10 €
Dépenses d'investissement :	1 531.46 €
Recettes d'investissement :	1 531.46 €

➤ **Création poste mi-temps médiathèque**

Les membres du syndicat acceptent la création d'un poste à la bibliothèque de 10 heures hebdomadaires jusqu'à fin juin et ensuite mi-temps.

➤ **Gratuité abonnement médiathèque**

Le président expose au conseil syndical que les anciens membres du syndicat avaient approuvés le projet scientifique, culturel, éducatif et social de la médiathèque en début d'année 2014 ; projet qui précisait la gratuité de l'adhésion annuelle du service de la nouvelle médiathèque.

L'exposé du président entendu, le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents accepte la gratuité de l'adhésion à la future médiathèque dès son ouverture.

➤ **Contrat enfance jeunesse**

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présent, autorise le Président à signer les documents relatifs au renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse.

➤ **Modalité de versement prime agents du syndicat**

Suite aux absences répétées de certains agents du syndicat le Président propose de déterminer le montant des primes allouées aux personnels au prorata du nombre de jours travaillés.

Cette proposition fait objet d'un débat où chacun expose son opinion, suit à ce débat il est demandé de préciser le nombre de jours d'absence par personne, ce sujet sera discuté lors d'une prochaine réunion.

➤ **Renouvellement convention mise à disposition du centre de gestion**

Le président expose au conseil syndical que le centre de gestion du Doubs a créé un service de remplacement, afin de pallier l'absence momentanée de fonctionnaires territoriaux ou pour des besoins occasionnels.

Le conseil syndical, l'exposé du Président entendu, à l'unanimité des membres présents, donne son accord et autorise le Président en cas de besoin de recourir à ce service mis en place par le Centre de Gestion du Doubs.

➤ **Questions diverses**

- Le syndicat autorise le président à renégocier les différents emprunts du syndicat